CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 30 août 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

ADOPTION DU 2º RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Hubert Badanai (Fort William) présente le 2° rapport du comité permanent du Nord canadien et des ressources nationales et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

GEORGE VICTOR SPENCER—DÉPÔT DU RAPPORT

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer des exemplaires anglais et français du rapport du juge Dalton Wells sur George Victor Spencer.

M. l'Orateur: Le ministre a-t-il l'autorisation de déposer ce rapport?

Des voix: D'accord.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DU RAIL—LE PROJET DE LOI ET LA RÉACTION SYNDICALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Je voudrais poser une question au premier ministre. A la suite de sa réunion de ce matin avec les chefs des syndicats du rail, peut-il dire s'ils ont manifesté quelque approbation à l'égard du projet de loi dont la Chambre est saisie? Quelle a été leur réaction à ce sujet?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Comme je l'ai dit hier, la médiation s'est poursuivie pendant l'étude faite par la Chambre, et c'est au sujet de cette médiation que j'ai eu le privilège de rencontrer les chefs syndicalistes hier soir et ce matin, afin de discuter les événements actuels, y compris bien entendu le projet de loi dont la Chambre est saisie. Toutefois, je ne saurais rien dire de ces discussions pour l'instant.

L'hon. M. Starr: Le premier ministre pourrait-il expliquer la déclaration suivante qu'il a faite aux journalistes à l'ajournement de la réunion: «Nous comprenons mieux la situation»?

Le très hon. M. Pearson: Oui. J'ai voulu dire par là que je comprenais mieux l'attitude des chefs syndicalistes au sujet de certaines questions en cause.

[Plus tard]

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, étant donné les réactions des chefs syndicaux, depuis quelques heures, à la présentation du projet de loi visant à mettre fin à la grève, je demanderais au ministre du Travail si le gouvernement a consulté la direction des chemins de fer et les chefs syndicaux au sujet des dispositions de cette mesure avant de la présenter à la Chambre des communes?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail a discuté avec les chefs syndicaux de certaines propositions qui pourraient être insérées dans la mesure législative, mais non pas de la mesure elle-même. Quant aux dirigeants des chemins de fer, je ne peux me prononcer sur la question. Le ministre des Transports a peut-être eu certains entretiens avec eux à ce sujet.

M. Grafftey: L'administration ferroviaire et les dirigeants syndicaux ont-ils fourni au gouvernement des renseignements qui auraient servi à l'élaboration de cette mesure législative et donné au gouvernement l'espoir et la conviction qu'elle serait efficace?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai quelque doute quant à la pertinence de ce genre de question, surtout parce qu'elle touche particulièrement à une mesure législative dont la Chambre est présentement saisie. A mon avis il s'agit là d'une question que l'on pourrait très bien poser lorsque la Chambre reprendra l'étude de ce projet de loi.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LA PRÉSENCE DU PREMIER MINISTRE À LA PROCHAINE CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

la Chambre est saisie. Toutefois, je ne saurais rien dire de ces discussions pour l'instant. poser une question au premier ministre sur un

23034-494